

Retour sur les crues de juin et septembre 2020

Suite aux crues de juin et de septembre 2020, qui ont durement touché les bassins versants du Gardon de Saint-Jean et de Mialet, l'EPTB Gardons a choisi de retirer intégralement la végétation déstabilisée. Ce choix technique s'est imposé en raison de l'importance de ces deux crues, de la présence continue d'enjeux humains en secteur cévenol (habitations, ponts...), de l'encaissement des vallées et du décapage généralisé du lit avec un fort transport solide (galets, cailloux...).

En moins d'une année, l'EPTB Gardons a fait réaliser des travaux de gestion de la végétation sur plus de 180 km de cours d'eau pour un montant dépassant 1 200 000 €, cofinancés par l'Etat, l'Agence de l'eau, la Région et les départements du Gard et de Lozère. L'autofinancement (ce qui reste à payer) a été apporté solidairement par toutes les collectivités membres de l'EPTB Gardons.

Un suivi topographique de grande ampleur a été lancé et permet de documenter précisément l'impact de ces crues sur le transport (et le dépôt) des sédiments.

Cette intervention réactive et conséquente a été possible grâce à la structuration de l'EPTB : agents techniques et administratifs, équipe verte, marché public spécifiquement conçu à l'avance pour ce type d'événement, moyens financiers.

Ces actions se prolongeront sur le second semestre 2022 sur les petits affluents, également fortement remaniés par les crues de 2020.

Les embâcles et les bois morts ont été évacués (et valorisés en papèterie ou en bois énergie), ou broyés sur place. Lorsque les secteurs n'étaient pas accessibles pour les engins, les bois ont été billonnés en longueurs de 50 cm ou de 1 m. Sur ces secteurs, il n'y a pas d'autres options

techniques car l'évacuation manuelle rendrait prohibitif la réalisation de travaux. Cette dimension permet aux billons de bois de franchir les ouvrages.

Cette pratique est d'ailleurs conforme aux préconisations officielles lors de la gestion de la tempête Alex dans le Var¹.

Plusieurs orages et petites crues sont survenus entre octobre 2020 et mai 2021. Les constats de terrain font apparaître qu'à quelques exceptions près ces billons n'ont pas provoqué d'embâcle significatif et se sont répartis dans le lit moyen.

L'EPTB Gardons continue de suivre ce point, certains billons ont même été marqués à la peinture pour tenter de mesurer la distance qu'ils peuvent parcourir.

Ces billons restent dans l'écosystème (source de nourriture pour les espèces détritatives) et ne sont plus à l'origine de risque sur le plan inondation.

Les riverains sont invités à transmettre leurs observations ou leurs remarques auprès des services de l'EPTB.

¹ « Alpes Maritimes - Gestion post-Tempête Alex : Recommandations synthétiques pour le traitement des embâcles » ; G. PITON ; INRAE, ONF ; RTM